



**Comité de l'environnement**

**Procès verbal provisoire 23**

**Le mardi 19 février 2013, 9 h 30**

**Salle Andrew S. Haydon,  
110, av. Laurier ouest**

- 
- Note: 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité.*
- 2. Veuillez noter que toute présentation écrite ou orale (accompagnée des noms, mais sans coordonnées) sera versée aux dossiers publics et sera mise à la disposition du Conseil municipal et de la population.*
- 3. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
- 4. À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal ont été présentés au Conseil le 27 février 2013 dans le Rapport No 21 du Comité de l'environnement.*

**Présents:** Conseillère M. McRae (Présidente)  
Conseiller S. Moffatt (Vice-Président)  
Conseillers D. Chernushenko , S. Desroches , K. Egli , M. Fleury ,  
P. Hume

**Absents:** Conseiller(ère) D. Holmes , A. Hubley

**DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT**

**Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.**

PROCÈS VERBAL PROVISOIRE

LE MARDI 19 FÉVRIER 2013

---

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 22 de la réunion du 15 janvier 2013.

CONFIRMÉ

COMMUNICATIONS

Note de service datée le 25 janvier 2013 - Mise à jour sur l'avancement du programme spécial, Plan de gestions des déchets d'Ottawa

Note de service datée le 11 février 2013 - Centre de récupération des ressources de la région de la capitale

REÇUE

**OPÉRATIONS MUNICIPALES**

**SERVICES ENVIRONNEMENTAUX**

1. BUDGETS PRÉLIMINAIRES D'IMMOBILISATIONS ET DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES SOUTENUS PAR LES REDEVANCES D'EAU ET D'ÉGOUT DE 2013 ET DE 2014

ACS2013-COS-ESD-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**RECOMMANDATION DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'environnement recommande au Conseil d'approuver les budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement des services soutenus par les redevances d'eau et d'égout de 2013 et de 2014 présentés dans les documents 1 et 2.**

Dixon Weir, directeur général, Services environnementaux, Mona Monkman, trésorière municipale adjointe et Alain Gonthier, gestionnaire, Gestion des biens,

## PROCÈS VERBAL PROVISOIRE

LE MARDI 19 FÉVRIER 2013

---

commentent une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée au Bureau du greffier municipal.

Le Comité reçoit les délégations publiques suivantes :

\*M. Bill Toms fournit des observations écrites détaillées qui comprennent plusieurs recommandations, dont voici un résumé :

- Réexaminer le travail d'analyse fait en 2009.
- Intégrer un élément fixe et un élément de volume pour tenir compte de l'augmentation des coûts d'entretien et de remplacement des infrastructures en place.
- Entreprendre un examen en 2013 pour encourager la conservation des eaux chez les utilisateurs commerciaux et industriels durant les périodes de pointe.
- Étudier la possibilité d'offrir d'autres mesures incitatives aux résidents pour l'installation de tonneaux à eau de pluie et la préservation des espaces verts.
- Réviser et réduire les frais administratifs.
- Réintégrer la redevance d'eau – incendies au relevé d'imposition foncière.
- Étudier la possibilité de procéder à un changement en matière de gouvernance en créant une nouvelle commission sur l'eau, les eaux usées et les déchets solides.

À la demande du Comité, le personnel indique qu'il examinera les recommandations de M. Toms et qu'il présentera ses conclusions au Comité à une date ultérieure.

M. Marty White, président, National Capital Heavy Construction Association (NCHCA), appuie le budget préliminaire soutenu par les redevances d'eau et des eaux usées de 2013 et de 2014. Il fait mention du plan financier à long terme approuvé l'an dernier, puis aborde les besoins en capital croissants liés au Plan

## PROCÈS VERBAL PROVISOIRE

LE MARDI 19 FÉVRIER 2013

---

d'action de la rivière des Outaouais et les effets des travaux réguliers d'évaluation de l'état et d'atténuation des risques. Il conclut sa présentation en encourageant le Comité et le Conseil à adopter le rapport.

[ \* Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (\*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés dans les dossiers du greffier municipal. ]

Le personnel répond aux questions du Comité sur les redevances d'aménagement, les programmes spéciaux et la *Loi de 2003 sur la protection des sources d'eau potable de l'Ontario*. Après discussion, le Comité vote pour la modification technique suivante :

**Motion n° CE 23/01****Motion du conseiller S. Moffatt**

**ATTENDU QUE** les droits de déversement du Programme sur l'utilisation des égouts indiqués à la page 17 du budget préliminaire de 2013 (frais d'utilisation pour les services d'égout) et à la page 14 du budget préliminaire de 2014 sont erronés;

**ET ATTENDU QUE** la hausse des droits serait compatible avec la directive approuvée par le Conseil en 2012 au moment de la ratification des nouveaux droits, qui sont déjà prévus dans le budget global soutenu par les tarifs;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE** les droits de déversement du Programme sur l'utilisation des égouts soient modifiés comme suit :

**Pour 2013 (liste figurant à la page 17) :**

**Frais de transport :** faire passer les droits prévus pour 2013 de 1,03 \$ à 1,08 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.

**Frais de traitement :** faire passer les droits prévus pour 2013 de 0,64 \$ à 0,67 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.

## PROCÈS VERBAL PROVISOIRE

LE MARDI 19 FÉVRIER 2013

---

**Pour 2014 (liste figurant à la page 14) :**

**Frais de transport : fixer les droits pour 2013 à 1,08 \$, et faire passer les droits prévus pour 2014 de 1,05 \$ à 1,16 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

**Frais de traitement : fixer les droits pour 2013 à 0,67 \$, et faire passer les droits prévus pour 2014 de 0,66 \$ à 0,72 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

ADOPTÉE

La recommandation du rapport est ensuite présentée au Comité, puis ADOPTÉE comme suit :

**Que le Comité de l'environnement recommande au Conseil d'approuver les budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement des services soutenus par les redevances d'eau et d'égout de 2013 et de 2014 présentés dans les documents 1 et 2, lequel est modifié comme suit**

**Que les droits de déversement du Programme sur l'utilisation des égouts soient modifiés comme suit :**

**Pour 2013 (liste figurant à la page 17) :**

**Frais de transport : faire passer les droits prévus pour 2013 de 1,03 \$ à 1,08 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

**Frais de traitement : faire passer les droits prévus pour 2013 de 0,64 \$ à 0,67 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

**Pour 2014 (liste figurant à la page 14) :**

**Frais de transport : fixer les droits pour 2013 à 1,08 \$, et faire passer les droits prévus pour 2014 de 1,05 \$ à 1,16 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

**Frais de traitement : fixer les droits pour 2013 à 0,67 \$, et faire passer les droits prévus pour 2014 de 0,66 \$ à 0,72 \$ et le pourcentage de 2 % à 7 %.**

ADOPTÉE, telle que modifiée

## PROCÈS VERBAL PROVISOIRE

LE MARDI 19 FÉVRIER 2013

---

ADOPTÉE, par 6 voix affirmatives et 0 voix négative, réparties de la façon suivante :

VOIX                                      Conseillers D. Chernushenko, S. Desroches, M. Fleury,  
AFFIRMATIVES                      P. Hume, S. Moffatt, M. McRae  
(6) :

VOIX NÉGATIVES  
(0) :

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL :

1. Que le directeur des Services environnementaux examine les recommandations formulées par M. Bill Toms dans le cadre du plan d'action et qu'il coordonne la présentation d'un rapport au Comité de l'environnement.
2. Que le personnel du Service des finances indique le type de dette dans les pages consacrées aux différents projets des documents relatifs au budget soutenu par les redevances d'eau et d'eaux usées.
3. Que le gestionnaire, Gestion des biens, assure un suivi auprès du vice-président S. Moffatt en ce qui concerne la coordination du projet des conduites d'eau principales de Manotick et du projet de réfection du chemin Long Island.
4. Que le personnel fasse rapport au Conseil sur la façon dont sont déterminés les projets financés au moyen de redevances d'aménagement et ceux financés au moyen des redevances d'eau et d'eaux usées.

2. CONTRATS DE COLLECTE DES DÉCHETS SOLIDES DANS LES IMMEUBLES À LOGEMENTS MULTIPLES

ACS2013-COS-ESD-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Comité de l'environnement recommande au Conseil d'exiger que les Services environnementaux forment une équipe de soumission interne chargée de préparer et de présenter une « soumission de la Ville » concernant l'octroi d'un contrat de collecte du recyclage et des déchets domestiques des immeubles à logements multiples dans le cadre d'un processus de concurrence dirigée.**

ADOPTÉE

**URBANISME ET INFRASTRUCTURE**

**URBANISME ET GESTION DE LA CROISSANCE**

3. ALIMENTATION DE SECOURS DE LA STATION DE POMPAGE DE BARRHAVEN – ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE PORTÉE GÉNÉRALE

ACS2013-PAI-PGM-0006

BARRHAVEN (3)

---

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que le Comité de l'environnement recommande au Conseil :**

1. **d'approuver les résultats de l'étude d'évaluation environnementale du projet d'alimentation de secours de la station de pompage de Barrhaven, comme l'expliquent les documents 1 et 2; et**

2. **de demander au personnel de publier l'avis de fin d'étude pour une période d'examen de 30 jours auprès du public, conformément à la procédure de l'Annexe « B » de l'Évaluation environnementale municipale de portée générale de l'Ontario.**

ADOPTÉE

### AUTRES QUESTIONS

La présidente M. McRae fournit des renseignements sur les questions suivantes :

**Comité consultatif sur la gérance environnementale** : Les membres du nouveau Comité consultatif sur la gérance environnementale ont été choisis.

**Table ronde sur la réduction des gaz à effet de serre** : Les invitations à la table ronde ont été préparées et seront envoyées sous peu.

### LEVÉE DE SÉANCE

La séance est levée à 11 h 45.

---

**Coordonnateur du comité**

---

**Présidente**